

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
7 NOVEMBRE 2019

Le réseau intercommunal des médiathèques de Granville Terre & Mer a lancé un diagnostic de lecture publique sur son territoire.

CONTEXTE

Deux ans après avoir posé les bases d'un fonctionnement en réseau pour les médiathèques de son territoire (carte unique de lecteur, desserte documentaire intersites, offre numérique, programme d'actions culturelles commun), la Communauté de communes Granville Terre & Mer souhaite conforter et développer sa démarche en s'engageant dans un Contrat Territoire Lecture (CTL) avec l'État (DRAC Normandie) et le Département (Bibliothèque départementale de la Manche). Elle a ainsi choisi de conduire un diagnostic, état des lieux précis de l'offre de lecture publique sur le territoire aujourd'hui, afin de mieux répondre aux attentes de la population et des partenaires, en optimisant son fonctionnement et son offre de services en la matière.

Ce diagnostic s'appuie sur deux axes d'étude :

1. Le fonctionnement propre des médiathèques, isolément et en réseau, ainsi que l'offre de services actuelle : offre documentaire, numérique, de services (portage à domicile, accueils pour la petite enfance, etc.), partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux, etc.
2. La question de l'adéquation entre l'offre et la demande, à la fois pour mieux répondre aux attentes de la population et des partenaires, et pour identifier les non-publics, les caractériser et faire émerger les freins à la fréquentation (problèmes de mobilité, horaires d'ouverture, méconnaissance de l'offre, etc.), afin d'adapter au mieux l'offre de services

PROJET

Piloté par la Communauté de communes, le projet est mis en œuvre par le cabinet d'études TMO Régions (Rennes), fort de nombreuses références en la matière, qu'il s'agisse par exemple d'accompagner la Communauté urbaine du Grand Poitiers ou la ville de Grenoble dans l'évolution de leur offre de lecture publique, ou d'étudier les profils des non-usagers des bibliothèques municipales sur le territoire national, pour le compte du ministère de la Culture en 2018...

MÉTHODOLOGIE ET CALENDRIER



- **Le diagnostic, d'octobre 2019 à janvier 2020**, devra dégager les forces et faiblesses de l'offre et des partenariats, définir le maillage et le niveau de complémentarité de cette offre, et dessiner les principaux enjeux de développement.

Collecte et analyse des données	De septembre à novembre
Entretiens avec les responsables de site et visite des équipements	Début octobre
Entretiens avec des membres du comité de pilotage, dont des élus des communes partenaires	Fin octobre
Atelier de concertation avec l'ensemble des bibliothécaires du réseau (salariés + bénévoles)	Jeudi 7 novembre
Questionnaire téléphonique auprès de 300 non-usagers	Fin novembre-début décembre
Rédaction du rapport de diagnostic	Décembre

- **L'élaboration des préconisations, de février à mars 2020**, se fera à travers deux ateliers de travail de 2 h 30, dont les thématiques seront ajustées aux résultats du diagnostic.

Ateliers de travail avec les acteurs du réseau (dont partenaires)	Janvier-février 2020
Élaboration d'une proposition de plan d'actions / validation	Février-mars 2020

FOCUS SUR

- **L'atelier de concertation**



JEUDI 7 NOVEMBRE, DE 9 H 30 A 11 H 45, À BRÉHAL, PÔLE DE PROXIMITÉ

Participants : tous les bibliothécaires salariés et des bénévoles du réseau

Méthode, sur le principe du « world café » : 4 tables de 8 à 10 participants se voient attribuer chacune un thème. Chaque table travaille pendant 20 minutes (forces, faiblesses, propositions), puis les participants changent de table. À la fin de l'atelier, tous les participants auront pu s'exprimer sur tous les thèmes. Pendant les 30 dernières minutes, une restitution des propos tenus lors des échanges sera effectuée par les rapporteurs.

- L'enquête publique



FIN NOVEMBRE-DÉBUT DÉCEMBRE

Public visé : 300 non-usagers des médiathèques (échantillon représentatif de la population du territoire : âge, CSP, genre, nombre d'enfants de moins de 15 ans dans le foyer, etc.)

Méthode du sondage téléphonique : Un questionnaire d'une quarantaine de questions (+ 1 question ouverte), d'une durée totale de 8 minutes maximum, doit permettre de caractériser le non-fréquentation, selon qu'elle est liée à une distance vis-à-vis de l'offre culturelle en général ou à la qualité de l'offre proposée (horaires, locaux, type d'offre..), et d'identifier les leviers pour lever ces freins.

Ces deux étapes [atelier de concertation et enquête publique] seront deux moments-clés pour la réussite de ce diagnostic de territoire : en interrogeant à la fois les idées et motivations des professionnels de la lecture publique, le temps d'un travail collectif, et les freins à la fréquentation en médiathèque de la part des non-publics, elles permettront de faire émerger de façon claire et précise les enjeux de développement et de structuration de l'offre de lecture publique.

Ce diagnostic de lecture publique a été financé par l'Union européenne (fonds Leader).

Contact presse :

Sandra Poulain-Stein, chargée de communication Communauté de communes Granville Terre & Mer
02 14 24 01 70 – s.poulain-stein@granville-terre-mer.fr

